

Madame la Syndique, Monsieur le Syndic,
Mesdames les Municipales, Messieurs les Municipaux,

Nous avons le plaisir de vous convier à l'Assemblée générale de votre association qui se déroulera le

Mercredi 21 mai 2025 à 19h15

à Buchillon

Rue Roger de Lessert 10

Parking selon plan en annexe

Points forts

Révision partielle des statuts

Rapport annuel du Comité

Ordre du jour

1. Introduction et mots de bienvenue
2. Adoption de l'ordre du jour et des procès-verbaux de l'AG du 28 novembre 2024 et de l'AG extraordinaire du 13 mars 2025
3. Adoption des comptes 2024 de l'ADCV
4. Adoption des nouveaux statuts de l'ADCV
5. Rapport annuel du Comité
6. Réponse de l'ADCV à la consultation sur l'avant-projet de Loi sur les communes
7. Communications du Comité
8. Divers et propositions de l'assemblée

Un **apéritif convivial** proposé par notre commune hôte clôturera la soirée. Nous vous prions de nous communiquer les coordonnées des délégués pour votre Commune au moyen du formulaire d'inscription ci-joint **au plus tard le vendredi 16 mai 2025**.

Cette invitation s'adresse à toutes les Municipalités et aux cadres de leur administration communale. Une commune peut bien évidemment être représentée par plusieurs personnes. Le Préfet, tous les exécutifs et Députés du district de Morges ainsi que la presse sont également conviés à cette Assemblée.

Nous vous invitons à prendre connaissance des documents annexés à la présente convocation, en particulier le projet de révision partielle des statuts, et de nous communiquer d'éventuelles propositions individuelles d'ici au **mercredi 14 mai 2025**.

En nous réjouissant de vous retrouver à cette occasion, nous vous prions d'agréer, Madame la Syndique, Monsieur le Syndic, Mesdames les Municipales, Messieurs les Municipaux, nos salutations distinguées.

Au nom de l'Association de Communes Vaudoises



Le Président
Alain Jaccard



Le Secrétaire général
Loïc Hautier